Deutsche Schule Genf
Ecole Allemande de Genève

CONCEPT DE PROTECTION
Guide de la Communauté scolaire face au harcèlement

L'ÉCOLE COMME ESPACE PROTÉGÉ ET LIEU DE DIVERSITÉ

Version: Année scolaire 2024/25

Qu'est-ce que le « mobbing » ?
Le terme *mobbing* provient de l'anglais ("mob" signifiant "racaille" ou "foule agitée", et "to mob" signifiant "s'attaquer à") et désigne un phénomène d'exclusion ou de dévalorisation systématique d'un individu.
Ce concept englobe diverses formes de brimades répétées, telles que le harcèlement, les menaces, les insultes, ainsi que toutes autres formes d'humiliation ou d'exclusion.

Il est essentiel de préciser que le terme *systématique* n'implique pas nécessairement que l'agresseur agisse de manière délibérée ou consciente dans son intention de nuire. Il s'agit plutôt de la répétition d'actes d'exclusion où aucune occasion n'est laissée sans être exploitée pour marginaliser la personne visée. Ces actes, bien qu'ils puissent être accomplis sans intention malveillante manifeste, résultent souvent de mécanismes inconscients, agissant par automatisme ou par réflexe. Ce qui distingue le mobbing, c'est sa persistance dans le temps : il ne se limite pas à un incident isolé, mais s'étend sur une période prolongée et exerce un impact néfaste continu sur la personne ciblée.

Important : une dispute ponctuelle n'est pas du mobbing !

Le mobbing survient fréquemment dans des contextes où les individus se croisent régulièrement et ne peuvent éviter la situation, comme cela peut être le cas dans le milieu scolaire. Il peut résulter d'un conflit qui s'aggrave progressivement et prend une ampleur dynamique. Dans une telle situation, l'une des parties se trouve dans une **position de domination** manifeste par rapport à l'autre, qui est perçue comme étant **inférieure.** En revanche, lorsque deux individus de forces relativement égales se retrouvent dans une situation conflictuelle régulière, bien que cela soit source de tensions, il ne s'agit pas de harcèlement moral au sens strict.

Il convient de souligner que le mobbing n'est pas un problème réservé aux adolescents ou aux adultes. Il peut débuter dès la maternelle et se manifester à tous les âges, soulignant ainsi l'importance d'une vigilance et d'une intervention précoce dans la prévention du harcèlement sous toutes ses formes.

À l'école, le harcèlement peut se produire à différents endroits :

- pendant la récréation,
- sur le chemin de l'école,
- dans la salle de classe,
- pendant les cours de sport, etc.

Pourquoi y a-t-il du harcèlement ?
Les enfants et les adolescents peuvent recourir au harcèlement pour diverses raisons, parmi lesquelles :

- améliorer leur statut social.
- parce qu'ils ont appris qu'un comportement impitoyable peut favoriser leurs objectifs personnels.
- parce qu'ils se sentent supérieurs aux autres.

- parce qu'ils n'ont pas l'habitude qu'on leur fixe des limites.
- parce qu'ils se sentent eux-mêmes dépassés et impuissants et ne voient pas d'autre issue.
- parce qu'ils reçoivent le soutien de suiveurs et de spectateurs qui ne font rien.
- parce qu'ils s'ennuient ou recherchent de la stimulation et prennent un plaisir malsain de la souffrance d'autrui.

Les enfants et les adolescents victimes de harcèlement réagissent souvent :

- par un manque d'assurance face aux attaques.
- sans se défendre.
- Ils ont peu de soutien dans leur groupe (groupe de pairs).

Comment reconnaît-on le mobbing ?

Les enfants et adolescents victimes de harcèlement présentent souvent les signes suivants :

- peur d'aller à l'école ou de participer à des événements scolaires.
- semblent anxieux, peu sûrs d'eux ou nerveux.
- ont peu ou pas d'amis.
- perdent régulièrement des affaires ou ont souvent besoin d'argent.
- Les conséquences du harcèlement peuvent affecter la concentration et la motivation des élèves, entraînant une baisse de leurs performances scolaires.
- sont socialement isolés.
- recherchent davantage la proximité des adultes.
- dorment mal ou font des cauchemars.
- se plaignent de douleurs physiques (maux de tête ou de ventre).
- ont des blessures ou des vêtements endommagés.

Les différents rôles dans le harcèlement :

- **Victime =>** Il s'agit des enfants ou adolescents concernés par le harcèlement, qui se retrouvent souvent dans une position de vulnérabilité et n'ont pas la possibilité de se défendre face aux attaques répétées qu'ils subissent.

- **Les auteurs =>** Ce sont les enfants et jeunes qui prennent l'initiative du harcèlement ou de l'intimidation.
- **Les suiveurs / Co-auteurs =>** Ces individus participent activement au harcèlement, mais dans un rôle subordonné à celui des auteurs principaux. Leur passivité ou complicité contribue à maintenir la dynamique du mobbing.
- **Spectateurs*trices / Observateurs*trices =>** Ce groupe constitue généralement la plus grande proportion des membres de la classe ou du groupe scolaire. Bien qu'ils ne soient pas directement impliqués dans le harcèlement, ils ne font rien pour intervenir

et mettre un terme à la situation. Leur silence ou inaction renforce l'impunité des harceleurs et perpétue la souffrance de la victime.

- **Enseignants =>** Les phénomènes de harcèlement à l'école sont souvent dissimulés sous des comportements invisibles au premier regard. Les enseignants jouent un rôle crucial dans la détection précoce et la prévention du mobbing. Il est impératif qu'ils prennent le phénomène **au sérieux** et qu'ils **agissent de manière proactive**. Cela peut se traduire par la création d'un climat de classe positif et inclusif, l'encouragement du respect mutuel et l'exigence de comportements bienveillants. Leur rôle consiste aussi à sensibiliser les élèves, à instaurer des règles claires et à offrir un cadre sécurisé où chacun se sent respecté et écouté.

Qu'est-ce que la cyberharcèlement ?

C'est une forme d'intimidation qui se déroule par le biais des **médias numériques**, et qui a pris une ampleur considérable avec la prolifération des smartphones et des réseaux sociaux. Cette forme de harcèlement se manifeste sous diverses formes, parmi lesquelles :

- La diffusion de photos et de vidéos nuisibles ou fausses,
- Le harcèlement et les menaces par le biais d'e-mails, de SMS ou de discussions en ligne,
- La propagation de rumeurs ou le recours au chantage,

L'**anonymat** offert par Internet et la possibilité d'atteindre un large public rendent le cyberharcèlement particulièrement insidieux et dangereux.

La prémisse :

À la **DSG** (Deutsche Schule Genf), chaque élève doit se sentir en sécurité et respecté, indépendamment de la couleur de sa peau, de son appartenance religieuse ou de sa langue. L'égalité et la reconnaissance de l'individualité de chaque personne sont des principes fondamentaux de notre communauté scolaire. Cela s'inscrit pleinement dans les valeurs de notre **charte scolaire**, qui est vécue par tous les membres de l'établissement. Afin de garantir un environnement exempt de discrimination et de harcèlement sous toutes ses formes, des mesures concrètes sont prises dans notre école pour promouvoir le respect mutuel et pour sensibiliser les élèves aux comportements appropriés.

Mesures préventives à la DSG :

- A l'école primaire, la règle « STOPP » est introduite, pratiquée et vécue afin de préserver et de respecter les limites de chacun.
- A partir de l'école secondaire, le comportement social est exercé lors des journées de la méthode (Methodentage). Sur la base de « LIONS-QUEST », des thèmes tels que l'amitié, le respect mutuel, le renforcement de la confiance en soi, le climat de classe,

la vigilance, le harcèlement, etc. sont abordés de manière ludique, discutés et les connaissances acquises sont appliquées.

- Les thèmes susmentionnés sont abordés à plusieurs reprises lors du conseil de classe (Klassenrat).
- Si nécessaire ou souhaité, des « journées de classe » (Klassentage) sont organisées par l'équipe de conseil sur certains thèmes.
- Soirées de parents sur le thème du « harcèlement ».

No-blame-Approach (personne ne sera accusée ou punie) :

Si toutefois, malgré tout, un cas de harcèlement survient dans une classe, la DSG a établi la méthode « **No-Blame-Approach** » selon Heike Blum et Detlef Beck, en trois étapes, qui peut être mise en œuvre par un personnel expérimenté et formé.

Étape 1 : - Entretien avec la personne harcelée

- L'objectif de l'entretien est de gagner la confiance de l'élève dans la démarche envisagée et de lui donner confiance dans la possibilité de trouver une solution.
- On évite de poser des questions insistantes et on ne demande pas à l'élève les détails exacts de l'intimidation.
- L'entretien doit toutefois faire apparaître clairement quels élèves contribuent à la situation difficile afin de pouvoir agir de manière conséquente contre le harcèlement.

Étape 2 : - Entretien avec le groupe de soutien

- Le cœur de cette méthode est la formation d'un groupe de soutien. Il doit être compris comme un groupe d'aide à l'enseignant/e au médiateur/trice, c'est-à-dire à la personne dont la responsabilité est de résoudre le harcèlement.
- L'enseignant/e invite un groupe d'élèves à une réunion. L'idéal est un groupe de six à huit élèves. La composition du groupe est soigneusement étudiée. Sont inclus : Les acteurs principaux du harcèlement, les suiveurs ainsi que les élèves qui n'ont pas encore joué de rôle actif dans le harcèlement et qui peuvent jouer un rôle constructif dans la résolution de la situation problématique.
- Il est important de n'accuser personne. Au contraire, on examine ensemble ce qui pourrait être utile à la personne harcelée qui n'est pas présente. Chacun essaie de mettre en œuvre les étapes envisagées dans les jours qui suivent.

Étape 3 : - Entretiens de suivi (individuels)

- Une à deux semaines plus tard, l'enseignant(e)/le médiateur* discute individuellement avec les membres du groupe de soutien de la manière dont la situation a évolué entre-temps.
- La personne victime de harcèlement fait également part de la situation lors d'un entretien confidentiel.

- Cette troisième étape permet de s'engager et d'éviter que ceux qui ont pratiqué le harcèlement moral ne reprennent leurs actions.
- Les entretiens individuels responsabilisent directement les élèves et renforcent la durabilité.

Pourquoi l'auteur du harcèlement n'est-il pas puni, pourquoi n'y a-t-il pas de blâme ?

En ne punissant pas l'auteur du harcèlement, on ne minimise pas ses actes et on ne les justifie pas non plus, mais on protège la victime : Des études ont montré que la punition ne fait que pousser l'auteur à continuer à harceler la victime, voire à la harceler encore plus agressivement. En revanche, l'approche positive favorise la prise de responsabilité et la confiance dans les ressources positives des élèves. Ainsi, ils apprennent que le harcèlement n'est pas acceptable et comment ils peuvent assumer la responsabilité de leur comportement.